Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 5 (1860)
Heft: 12

Artikel: De la nouvelle tenue fédérale
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-329109

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DE LA NOUVELLE TENUE FÉDÉRALE.

Des échantillons du nouveau modèle d'habillement et d'équipement pour l'armée fédérale ont été récemment en essai à l'école militaire de Lausanne. Une vingtaine de soldats et trois officiers en étaient revêtus. Lundi et mardi derniers deux délégués de la commission fédérale, M. le colonel Crinsoz de Cottens et M. le lieut.-colonel Meyer, ont fait l'inspection de cette troupe, inspection qui a coïncidé, du reste, avec celle de M. l'inspecteur fédéral, colonel Kern. En même temps Messieurs les officiers de Lausanne ont aussi examiné la question, et, dans une réunion tenue le 6 juin, ils ont chargé une commission de neuf membres, présidée par M. le colonel Charles Veillon, de procéder à une enquête spéciale et de faire un rapport.

Cette commission a voué un soin consciencieux à sa tâche; elle a eu plusieurs séances, dans lesquelles ont été entendus des soldats et des officiers de l'école de Lausanne, et, quoiqu'elle n'ait pas encore formulé ses conclusions définitives, voici quels sont les résultats sommaires de ses investigations et les avis auxquels paraissent se ranger la plupart de ses membres.

A. En premier lieu la nécessité de graves changements à la tenue actuelle, venant bouleverser pour 7 à 8 ans l'uniformité des troupes et imposer des frais nouveaux aux militaires, n'est pas complètement démontrée. On ne compte naturellement pas dans les graves changements les améliorations à l'équipement et à l'habillement, qui pourraient être introduites à peu de frais et sans détruire sensiblement l'uniformité des corps.

B. En second lieu le modèle proposé offre d'assez nombreux vices de détail, qui, indépendamment de la question de fond et d'opportunité, plaident contre son introduction.

C. En troisième lieu quelques correctifs sont proposés à l'uniforme fédéral qui le rendraient plus acceptable comme pis-aller.

Nous allons reprendre ces trois ordres d'idées pour ajouter les développements nécessaires.

Au paragraphe A, se rattachent plusieurs questions qu'on peut appeler fondamentales et de la solution desquelles doivent plus ou moins dépendre les autres. Par exemple : ne veut-on plus qu'une seule tenue? Veut-on ôter le sabre à toute l'infanterie, aux soldats

comme aux sous-officiers ? au centre, comme aux carabiniers et aux chasseurs ? Veut-on aussi l'abolition du petit frac de l'artillerie et de la cavalerie ? celle des épaulettes et des galons, etc. ? Si tout ou partie de ces changements doit se faire, comment y sera-t-il procédé pour éviter le plus possible la bigarrure et l'anarchie de tenue dans les compagnies ? Qui indemnisera les intéressés pour les objets actuels rebutés ou dépréciés ? qui supportera les frais des nouveautés, etc. ? Sur toutes ces questions, qui ont une importance capitale, Messieurs les officiers de Lausanne s'en réfèrent surtout à leurs précédentes décisions et aux opinions émises dans la pétition adressée à l'Assemblée fédérale. C'est aux autorités compétentes qu'il importe surtout de peser ces considérations majeures.

Quant au paragraphe B, les inconvénients de détail suivants ont été signalés dans le nouveau modèle :

1° Habillement. Dans la nouvelle *tunique* ou *blouse*, les soldats sont à l'aise, mais quand ils ont chaud et qu'ils s'arrêtent, le froid les prend plus facilement dans les reins qu'avec l'habillement actuel, s'adaptant mieux au corps. L'étoffe qui se met en paquet sous le sac fait des plis qui meurtrissent le dos. On ne voit pas l'avantage d'avoir tant d'ampleur à la taille de la tunique, avec un ceinturon qui tend à un effet tout opposé.

Les *pans* sont trop courts, car ils laissent à découvert les fonds des pantalons, ce qui est d'un aspect désagréable surtout quand ceux-ci seront un peu usés.

Les *poches* sur les côtés sont trop petites et leur orifice bouché par le ceinturon.

La *cravate bleue* est plus commode que le col, mais trop grosse, trop chaude et de mauvaise couleur, déteignant fortement à la sueur.

Le *col rabattu* de la tunique avance trop ; il empêche de crocher la capote quand on la met sur la tunique, et il fait alors un trop gros paquet autour du cou du soldat, qui, outre sa forte cravate, a encore deux cols rabattus. Au bout de quelque temps ces cols se froissent, et le rouge se salit par le frottement du menton, ce qui ne forme plus un vêtement convenable.

Les soldats disent tous que l'absence de l'*épaulette* leur rend plus pénible le port du sac, et impossible le port du fusil en bandouillère.

Les *grandes guêtres* sont trop chaudes ; les pantalons n'étant pas ajustés à cet usage, les soldats ont la jambe et le pied trop empaquetés, ce qui gêne la marche. En outre, serrer la jambe au dessus du mollet et au mollet même peut facilement provoquer des varices.

2° Coiffure. Le petit képi proposé est très gracieux, mais de-

mande une certaine élégance de tournure pour s'assortir convenablement. Aux grosses figures et aux gros hommes, par exemple, il ne va pas bien. En carton et en drap il paraît plus pesant, plus coûteux et moins solide, à ce que disent des gens du métier, que si on le faisait en feutre. En feutre, on pourrait utiliser les képis actuels. Quant au chapeau à plumes, proposé concurremment, la majorité le repousse comme une coiffure d'opéra plutôt que de service militaire. Quelques-uns pensent cependant que ce chapeau, plus ou moins corrigé, est mieux assorti avec le reste du costume, et qu'il ne siérait pas mal aux troupes faisant surtout un service individuel, par exemple aux carabiniers.

3° Equipement. On est assez généralement d'accord que le sabre d'officier proposé est plus convenable, sauf la réserve des ornementations accessoires, que le sabre actuel. Il est en revanche plus cher. Les officiers qui le portent s'en louent beaucoup comme arme de guerre, et préfèrent surtout le ceinturon au baudrier.

Les soldats donnent presque tous aussi la préférence au ceinturon sur la croisée. En revanche ils regretteraient de se voir dépouillés du sabre. Ils trouvent toutefois le *ceinturon* proposé trop massif. La *giberne* est aussi trop grosse, mal commode et mal suspendue. Quand ils la ramènent sur le devant, ils ne peuvent plus *croiser arme*, ni *apprêter arme*, ni même commodément charger. Les capsules y sont très pénibles à prendre. Le crochetage au sac est difficile.

4° Marques distinctives. On remarque l'absence de tout signe de service, ce qui paraît une lacune. Les étoiles au cou sont trop peu apparentes soit pour les officiers soit pour les sous-officiers. L'officier dépourvu d'épaulettes semble avoir moins d'autorité morale sur la troupe. Les caporaux et sous-officiers préfèrent les galons. Quant à la troupe, elle regrette aussi l'absence de l'épaulette, au point de vue de la dignité de la tenue militaire.

Sur le paragraphe B, il résulte des observations précédentes que si le nouveau modèle de tenue devait être adopté, il faudrait au moins y apporter les modifications ci-dessous :

1° Habillement. Ajuster la tunique à la taille; allonger les pans; mettre les poches derrière; faire le col droit et rouge. Cravate plus légère et meilleure couleur, noire ou garance. Guêtres jusqu'au dessous du mollet et mieux agencées avec le pantalon. Garder l'épaulette pour la troupe et les officiers, en les rendant peut-être plus petites. Laisser la faculté d'avoir un ou deux rangs de boutons à la tunique, afin de pouvoir transformer, suivant les cantons, la petite veste et l'habit en tunique.

2° Coiffure. Képi nouveau modèle, mais en feutre, suivant les cantons, avec quelques variantes d'ornementation, et un passe-montagne.

3° Equipement. Ceinturon au lieu de croisée, mais plus léger et plus souple; cartouchière plus petite et plus molle, mieux crochée et mieux suspendue, n'ayant pas besoin d'être glissée devant; sabre-bayonnette pour la troupe; sabre-ceinturon pour les officiers, mais avec ceinturon en cuir. Pochettes au sac pour paquets de cartouches; poche en cuir au pantalon pour cartouches égrenées. — Maintenir le sac actuel.

Marques distinctives. Conserver, en somme, le système des épaulettes, des galons et les marques de service.

En outre, on ne pense pas qu'il y ait des changements fondamentaux à apporter dans la tenue de l'artillerie et de la cavalerie.

BIBLIOGRAPHIE.

Idées sur une organisation militaire rationnelle en Suisse, par un officier d'artillerie suisse. — Winterthour, librairie Ziegler, 1860. 1 broch. in-8°.

Cette brochure, écrite en allemand et anonyme, nous est parvenue avec une petite circulaire imprimée, demandant une mention dans nos colonnes. Nous croyons donc, à titre de renseignement, devoir nous exécuter. Mais nous n'irons pas plus loin, car il ne nous paraît pas que cette publication soit assez sérieuse pour mériter de retenir longtemps l'attention de nos lecteurs. Il suffit, pour la caractériser, de citer deux des sept propositions qui la terminent: La 1re consiste à supprimer les armes spéciales pour former une armée composée uniquement de carabiniers; une autre demande la nomination des officiers et sous-officiers par les soldats. *Ab uno disce onmes!*

—

Considérations sur les causes des succès de Napoléon III dans la dernière guerre d'Italie. — Paris. Leneveu. 1860. 1 broch. in-8°.

Nous avons lu avec intérêt les quelques pages qui constituent cette étude, publiée d'abord dans le *Spectateur militaire,* et nous ne saurions mieux faire que d'en détacher les fragments suivants. Venant d'un écrivain français, ces témoignages corroborent d'autant mieux quelques-unes des opinions que nous avons émises dans notre *Relation de la campagne d'Italie :*

Un des points les plus saillants de la campagne de 1859 est la négligence avec laquelle s'est fait le service des avant-postes; elle a été telle que presque tous les engagements ont eu lieu inopinément, de telle sorte qu'on n'a jamais eu le temps d'étudier à l'avance des plans bien combinés, comme ceux des batailles d'Austerlitz et d'Isly, qui, réussissant suivant les prévisions, deviennent classiques, et font époque dans l'histoire de l'art militaire. Ne cherchons pas la cause de cette négligence, bor-